

Israël : Netanyahu devra bien comparaître à son procès



Tel Aviv, 21 mai (RHC)- Le premier ministre israélien avait demandé une dérogation pour ne pas se présenter à l'audience dimanche. Il a été inculpé en novembre pour corruption, fraude et abus de confiance dans trois affaires.

Le premier ministre – reconduit officiellement au pouvoir à la faveur d'un gouvernement d'union avec son ex-rival électoral Benny Gantz- plaide son innocence

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu devra bien être présent à l'ouverture dimanche de son procès pour corruption, a confirmé un tribunal de Jérusalem.

M. Netanyahu avait demandé une dérogation pour ne pas avoir à comparaître à cette audience et ce, malgré l'avis du Ministère de la justice qui exige sa présence.

L'avis du ministère n'ayant pas force de loi, c'est le tribunal de Jérusalem, qui jugera le premier ministre, qui devait trancher.

Dans sa décision, la Cour des magistrats de Jérusalem cite une clause du droit pénal israélien selon laquelle «une personne ne peut être jugée pour des allégations criminelles qu'en sa présence.»

L'audience de dimanche est destinée à la lecture de l'acte d'inculpation «dont les détails sont bien connus de notre client», selon les avocats de M. Netanyahu, estimant que cela justifie son absence.

Benjamin Netanyahu a été inculpé en novembre pour corruption, fraude et abus de confiance dans trois affaires. L'une de ces affaires, appelée «4000» ou encore «Bezeq», du nom d'un groupe israélien de télécoms, est particulièrement sensible pour le premier ministre.

Dans ce dossier, la justice le soupçonne d'avoir accordé des faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des millions de dollars au patron de la société israélienne Bezeq en échange d'une couverture médiatique favorable d'un des médias du groupe, le site Walla.

Le premier ministre -reconduit officiellement au pouvoir dimanche dernier à la faveur d'un gouvernement d'union avec son ex-rival électoral Benny Gantz - plaide son innocence dans ces trois affaires et dénonce un complot ourdi par la Justice contre lui.

Source Tribune de Genève

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/223366-israel-netanyahu-devra-bien-comparaitre-a-son-proces>



Radio Habana Cuba